

L'Internat

Le lycée Vaucanson assure l'encadrement des élèves internes.
L'élève se doit de respecter le règlement de l'établissement.

Le suivi Médical

Il est de deux ordres :

Un suivi permanent est assuré par le Docteur Jacques BOUCHAUD et le Kinésithérapeute Philippe MAIGNAN présents une fois par semaine sur le lieu d'entraînement et dirigent si nécessaire l'élève vers le service de médecine du sport (Hôpital Sud de Grenoble). L'élève peut prendre rendez-vous avec le médecin si cela est nécessaire et se faire suivre par le Kinésithérapeute du Pôle Espoir.

Une psychologue attachée au Pôle Espoir et une diététicienne mettent en place un suivi individualisé quand cela est jugé nécessaire.

Des tests médicaux (pour les listés) sont passés une fois dans l'année au service de médecine du sport (CHU).

Après chaque visite, une réunion bilan a lieu avec les médecins, la psychologue, la diététicienne et l'encadrement sportif.

L'entraînement :

Il y a un à deux entraînements quotidiens au dojo du pôle situé dans l'enceinte du Lycée Vaucanson. L'élève doit participer au minimum à 5 entraînements par semaine.

Le vendredi soir l'entraînement est réservé au club. *(En fonction de l'emploi du temps de l'élève)*

Inscription définitive :

L'inscription est faite par la famille dans le Lycée d'affectation en fonction de son niveau de formation et de sa filière mi-juin.

Attention : Une participation aux frais de fonctionnement sera demandée aux familles et ceci afin de couvrir une partie des frais sportifs de la saison

Le calendrier du médical :

Dossier médical à renvoyer au médecin du Pôle Espoir

- Mi-juin dernier délais

Pièces à adresser à :

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE JUDO
3 passage du Palais de Justice
38000 GRENOBLE

- Le dossier d'inscription
- Joindre impérativement une Photo d'identité
- Les photocopies des bulletins des conseils de classe en votre possession de la saison scolaire en cours.

Attention : pour les listés

Toutes les pièces médicales demandées dans le dossier sont à renvoyer à l'adresse indiquée ci-dessous :

Dr BOUCHAUD Jacques et Dr GUINOT Michel
Consultation de Biologie et de Médecine du Sport
HOPITAL SUD
BP 185
38042 GRENOBLE CEDEX

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE JUDO

Filière Haut Niveau

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Pôle Espoir Auvergne-Rhône-Alpes

Secteur Grenoble

Masculins & Féminines

Saison : 2018-2019



Siège Social: 12, rue Saint Théodore – 69003 LYON - Tél : 04 78 54 58 49
Annexe: 3, passage du Palais de Justice – 38000 GRENOBLE - Tél : 04 76 54 31 13
Annexe: Arténium– 4, Parc de l'Artière – 63122 CEYRAT - Tél : 04 73 92 46 44
E-mail : ligue@aurajudo.com Site web : www.aurajudo.com

